

GROUPE DE TRAVAIL DU MAB
sur le
DEVELOPPEMENT D'ECONOMIES DE QUALITE
DANS LES RESERVES DE BIOSPHERE

Document sur les antécédents

Document préparé pour la première Réunion du Groupe de travail du MAB
sur le Développement des économies de qualité dans les réserves de biosphère
Siège de l'UNESCO, Paris, le 21 mars 2002.

1. Le CIC du MAB, à sa XVI^e session, du 6 au 10 novembre 2000, a fait une évaluation complète des différentes recommandations présentées à la Réunion internationale d'experts « Séville + 5 » sur la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville pour les Réserves de biosphère¹. Il a considéré que six des recommandations destinées au Secrétariat du MAB constituaient des « tâches prioritaires » y compris la recommandation que « *Le Secrétariat du MAB devrait faciliter l'établissement d'un groupe de travail, avec des gestionnaires de réserves de biosphère et des spécialistes locaux, sur le thème du développement d'économies de qualité au niveau des sites.*

2. Dans sa Lettre circulaire du MAB N° 5/2001, le Secrétaire du MAB-UNESCO a en conséquence invité les Comités nationaux et les Points focaux du MAB de bien vouloir lui suggérer des noms appropriés afin de constituer un Fichier d'experts sur le Développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère. Le Secrétariat du MAB a reçu un bon nombre de noms, ce qui exprime le grand intérêt que portent les Etats membres à contribuer aux délibérations de ce Groupe de travail.

3. Basé sur les nominations, et la recommandation citée ci-dessus visant à ce que le Groupe de travail comprenne des gestionnaires de réserves de biosphère et des spécialistes locaux, le Secrétaire du MAB a désigné un « Groupe focal » de huit experts chargés de conduire les travaux du Groupe de travail, qui, en plus des experts nommés pour constituer le Fichier, comprend également des « Membres représentants » du Groupe de travail, notamment le Président du CIC du MAB, ainsi que les Présidents/Secrétaires des Réseaux régionaux du MAB. Les représentants des « Organisations partenaires » intéressés seront également invités à contribuer aux délibérations du Groupe de travail. La composition actuelle du Groupe de travail se trouve en Annexe 1.

4. Les questions qui seront examinées par le Groupe de travail sont précisées dans le document provisoire « *Mandat du Groupe de travail du MAB sur le Développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère* » préparé par le Secrétariat du

¹ Tenue à Pampelune, Espagne, du 23 au 27 octobre 2000. Recommandations présentées dans le document SC-00/CONF.208.4 « Séville + 5 » *Recommandations de la réunion sur la mise en oeuvre de la Stratégie de Séville.*

MAB et basé sur les recommandations afférentes de « Séville + 5 » (Annexe 2). En bref, le Groupe de travail est chargé d'examiner les questions suivantes :

5. La définition de la qualité : les concepts de qualité et d'économies de qualité peuvent être définies de plusieurs façons. En général, on pourrait supposer que les économies de qualité en relation avec les réserves de biosphère aient trait aux activités, biens et services qui sont produits et consommés de manière compatible et en soutien des objectifs énoncés dans la Stratégie de Séville et les articles du Cadre statutaire du Réseau mondial des réserves de biosphère (UNESCO, 1996). Le Groupe de travail devrait chercher à définir la notion d'économies de qualité dans les réserves de biosphère en tenant compte du fait que les sites qui sont membres du Réseau mondial de réserves de biosphère représentent un large spectre des différentes économies et d'autres réalités.

6. Développement des critères (sociaux, environnementaux et économiques) : afin d'évaluer et de promouvoir les économies de qualité, des critères d'ordre social, environnemental et économique sont nécessaires. Toutefois, ceci n'est pas une tâche facile. Le Groupe de travail devra chercher à développer, ou à adopter un minimum de critères qui seront dans la mesure du possible acceptables à toute la population MAB. Ceci pourra être un vrai défi en raison des différences culturelles, sociales, environnementales et économiques. Evidemment, le Groupe de travail pourra s'aider des cadres de critères existants mis en point par d'autres organisations, comme ceux du PNUD.

7. Les marques et les critères derrière l'image ou le sens de la marque : le terme de « réserve de biosphère » et des noms des différentes réserves de biosphère sont et seront susceptibles d'être de plus en plus utilisés comme marques pour un large spectre de buts, y compris des activités commerciales. Dans le contexte de la promotion des économies de qualités, que représente ou doit représenter la « marque de réserve de biosphère » Le développement durable, la conservation de la diversité culturelle et bio-culturelle, etc. ? De plus, quels critères doivent être adoptés pour chercher à établir l'image et le sens d'une marque de réserve de biosphère ? En tentant de répondre à ces questions, le Groupe de travail pourra peut-être baser ses discussions sur la série de critères qu'il aura finalement adoptés pour évaluer les économies de qualité décrites ci-dessus.

8. Analyse critique des marques, des labels, du marketing et des structures /mécanismes afférents (y compris les succès et les échecs) : outre les marques, les moyens pour promouvoir les économies de qualité dans les réserves de biosphère comprennent également les labels et le marketing. Ceux-ci sont probablement dans une certaine mesure des nouveaux sujets pour la plupart des Comités nationaux du MAB, ainsi que pour du nombreux coordonnateurs et gestionnaires de réserves de biosphère. Cependant, les noms des réserves de biosphère sont de plus en plus sujets aux efforts en matière de labels et de marketing. En agissant comme un encouragement économique pour à la fois les consommateurs et les producteurs, ce qu'on appelle les «éco-labels» peuvent avoir un impact positif sur le développement d'économies de qualité. Les questions devant être étudiées par le Groupe de travail comprennent la possibilité par conséquent d'établir un label unique de réserve de biosphère pour les biens et les services

de qualité émanant des réserves de biosphère. Le Secrétariat du MAB a préparé un document de discussion sur ce sujet spécifique².

9. En plus des sujets ci-dessus identifiés pour le Groupe de travail par la réunion de « Séville + 5 », il est proposé que les sujets suivants soient également inclus dans son mandat :

10. Collectes de fonds : afin de promouvoir le développement des économies de qualité dans les réserves de biosphère, des fonds publics et privés seront nécessaires. Le Groupe de travail pourrait par conséquent faire des suggestions quant à la meilleure manière dont on pourrait aider les réserves de biosphère à attirer des investissements nouveaux et supplémentaires dans les secteurs des économies de qualité.

11. Fonds en dépôt : il serait utile que les réserves de biosphère puissent compter sur leurs propres fonds en dépôt spécialement réservés à cet effet, dont elles pourraient se servir pour attirer et gérer des fonds destinés à soutenir le développement d'économies de qualité à l'intérieur de celles-ci. Le Groupe de travail pourrait faire une évaluation des fonds en dépôt des réserves de biosphère existants, faire des recommandations sur la meilleure manière dont ces fonds pourraient être établis et gérés pour la promotion d'économies de qualité dans les réserves de biosphère.

12. Programmes de micro-crédits : actuellement en place dans un certain nombre de pays, ces programmes de micro-crédits ont prouvé être d'importants moyens pour fournir aux groupes économiquement désavantagés (souvent des femmes et des jeunes gens) l'accès au capital financier à un coût raisonnable. Le Groupe de travail pourrait faire une évaluation plus systématique des programmes de micro-crédits existants dans les réserves de biosphère, ainsi que chercher à développer un projet de lignes directrices pour l'établissement et le fonctionnement de ces programmes destinés à promouvoir le développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère.

13. « Eco-emplois » : l'emploi est aujourd'hui un problème majeur dans le monde entier. Des efforts devraient donc être déployés pour chercher à incorporer les aspects de l'emploi dans les délibérations du Groupe de travail. L'emploi pourrait par exemple constituer l'un des critères pour évaluer les économies de qualité dans les réserves de biosphère discutés ci-dessus. Il serait souhaitable que la notion d'« éco-emplois », en ce qui concerne des emplois favorables à l'environnement, économiquement durables, et culturellement et socialement acceptables puisse être très utile dans ce contexte. Des expériences de projets MAB en cours dans des réserves de biosphère visant à dispenser à des jeunes gens une formation en matière d'« éco-jobs » pourraient se révéler particulièrement opportunes dans ce contexte.

14. On espère confier au Groupe de travail ou que ce dernier identifie lui même un certain nombre d'autres questions relevant de ses fonctions ou de son mandat en relation avec le développement d'économies de qualité dans les réserves de biosphère.

15. Le Groupe de travail ne pourra réussir son travail que si la « famille » entière du MAB le soutient à l'aide d'information, observations et avis. On espère donc que les

² Document intitulé : 'Research needs and policy issues related to the establishment of a labelling scheme for Biosphere Reserve goods and services'.

Comités nationaux et les Points focaux du MAB, les coordinateurs et gestionnaires des réserves de biosphère contribueront vraiment aux travaux du Groupe de travail en lui apportant des études de cas et une participation active aux délibérations. Ceci sera en quelque sorte facilité en profitant au maximum du MABnet pour échanger informations et discussions sur les travaux du Groupe de travail.